



# Assemblée générale Les Pêcheurs du Petit Lay

Le 11 février 2023

Salle de l'atelier

Mouchamps



# Le point des finances par Fabrice





- Le point en Vendée des ventes de carte de pêche dans les différentes AAPPMA
- ( Vidéo AG secteur)



# Travaux Passerelle Gustave





# Travaux

## Nouvelles portes à la chaussée de Breton ou Berton

- Avec Fabrice Girard, Jean-Yves Charrier,
- Patrick Allain



# Etang de la Boilisnière (Deffend) Historique





# Etang de la Boilisnière (Deffend) Historique

1<sup>er</sup> acte de  
vente des  
terrains en  
1970

BONNE

- A COMPARU -

PARDEVANT Me Jacques BONNET Notaire à MOUCHAMPS (Vendée) soussigné.

Madame SARAZIN Jeanne Marguerite, propriétaire, épouse de Monsieur MAURIN André Marcel Maurice, inspecteur de l'enregistrement en retraite, avec lequel elle demeure à LA ROCHELLE 17, rue Gustave Drouineau.  
Née à FONTEINAY-le-COMTE le vingt et un février mil neuf cent deux.  
Mariée en premier mariage sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de son contrat reçu par Me RICOLAS Notaire à MOUCHAMPS le vingt quatre août mil neuf cent trente.

LAQUELLE a, par ces présentes, vendu en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires et de droit.

A : La SOCIÉTÉ DE PÊCHE DE MOUCHAMPS-ROCHETREJOUX, association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège est à MOUCHAMPS régulièrement constituée comme ayant été déclarée à la Préfecture de la ROCHE-sur-YON le vingt six septembre mil neuf cent quarante six, sous le n° 860.

Ce qui est accepté pour elle et en son nom par Monsieur Théophile GUSSEAU demeurant aux Carrières commune de MOUCHAMPS, agissant comme Président du Conseil d'Administration de cette association, fonction à laquelle il a été nommé par délibération de l'assemblée générale en date du premier avril mil neuf cent soixante neuf, dont un extrait du procès verbal est demeuré ci-annexé après mention.

Ci-après désignée sous le nom de "l'acquéreur".  
L'immeuble dont la désignation suit.

Le Notaire, *J. Bonnet*

TAKE	3 280	
PUBLI	13 60	
TOTAL		3 280

80 centimes

Le Copropriétaire, *J. Gusseau*

1<sup>er</sup> rôle *JS*



# Alevinage

## Etang de la Boislinière 2022

- 300 kg de gardons
- 100 kg de tanches



# Alevinage

## Etang de la Boislinière 2022









# Alevinage

## Etang de la haute rivière

### l'Oie 2021

- Etang de la haute rivière 126 kg de sandre





# Travaux

## Nettoyage Ponton de Boissière





# Travaux

## Pose du panneau règlement de l'étang de la Boislinière

- Egalement plantation d'une vingtaine de frênes au bord de l'étang.





